#### SICAV PLUS

#### SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2016

# RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2016

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «SICAV PLUS » pour la période allant du premier juillet au 30 septembre 2016, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 3.724.799, un actif net de D : 3.715.332 et un bénéfice de la période de D : 31.170.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «SICAV PLUS », comprenant le bilan au 30 septembre 2016, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

#### Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

# Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

# **Opinion**

3. A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société « SICAV PLUS », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 30 septembre 2016, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Tunis, Le 24 Octobre 2016

Le Commissaire aux Comptes :

**FINOR** 

**Karim DEROUICHE** 

# BILAN ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2016

(Montants exprimés en dinar)

ACTIF	Note	30/09/2016	30/09/2015	31/12/2015
Portefeuille-titres	4	2 957 407	3 494 414	3 394 935
Actions et droits rattachés		36	38	34
Obligations et valeurs assimilées		2 940 681	3 465 049	3 368 482
Tires des Organismes de Placement Collectif		16 690	29 327	26 418
Placements monétaires et disponibilités		764 651	968 963	949 634
Placements monétaires	5	258 405	822 389	814 763
Disponibilités		506 246	146 573	134 871
Créances d'exploitation	6	2 741	6 461	602
TOTAL ACTIF		3 724 799	4 469 838	4 345 171
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	7	7 763	10 861	10 863
Autres créditeurs divers	8	1 704	562	13 355
TOTAL PASSIF		9 467	11 423	24 218
ACTIF NET				
Capital	9	3 630 214	4 357 069	4 190 507
Sommes distribuables				
Sommes distribuables de l'exercice en cours		85 118	101 346	130 446
ACTIF NET		3 715 332	4 458 415	4 320 953
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		3 724 799	4 469 838	4 345 171

# **ETAT DE RESULTAT**

(Montants exprimés en dinar)

	Note	Période du 01/07 au 30/09/2016	Période du 01/01 au 30/09/2016	Période du 01/07 au 30/09/2015	Période du 01/01 au 30/09/2015	Année 2015
Revenus du portefeuille- titres	10	34 834	107 084	41 292	109 999	151 722
Revenus des actions		2	2	3	3	3
Revenus des obligations et valeurs assimilées Revenus des titres des Organismes de Placement		34 627	106 311	40 912	108 731	150 128
Collectif	_	205	771	378	1 266	1 591
Revenus des placements monétaires	11	3 625	11 456	4 828	19 246	23 440
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		38 459	118 540	46 120	129 246	175 162
Charges de gestion des placements	12	(9 133)	(28 113)	(11 026)	(30 732)	(41 761)
REVENU NET DES PLACEMENTS		29 326	90 427	35 094	98 514	133 401
Autres produits		-	13	25	25	25
Autres charges	13	(1 090)	(3 367)	(1 468)	(4 078)	(5 375)
RESULTAT D'EXPLOITATION		28 236	87 073	33 651	94 461	128 051
Régularisation du résultat d'exploitation		289	(1 955)	(1 875)	6 885	2 396
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		28 525	85 118	31 776	101 346	130 446
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(289)	1 955	1 875	(6 885)	(2 396)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres Plus (ou moins) values réalisées sur cession des		2 655	3 233	539	661	1 945
titres		279	8 056	646	1 139	2 559
RESULTAT DE LA PERIODE		31 170	98 362	34 835	96 261	132 555

# ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinar)

	Période du 01/07 au 30/09/2016	Période du 01/01 au 30/09/2016	Période du 01/07 au 30/09/2015	Période du 01/01 au 30/09/2015	Année 2015
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	31 170	98 362	34 835	96 261	132 555
Résultat d'exploitation Variation des plus (ou moins) values potentielles	28 236	87 073	33 651	94 461	128 051
sur titres	2 655	3 233	539	661	1 945
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	279	8 056	646	1 139	2 559
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(14 612)	(703 983)	(157 496)	877 167	703 411
Souscriptions - Capital - Régularisation des sommes	340 745	982 839	827 386	2 741 601	3 079 293
non distribuables  - Régularisation des sommes	26 804	32 616	25 511	59 087	69 579
distribuables	(28 415)	13 454	15 914	78 229	87 159
Rachats - Capital - Régularisation des sommes	(355 218)	(1 663 207)	(978 399)	(1 897 222)	(2 399 067)
non distribuables - Régularisation des sommes	(27 232)	(54 276)	(30 119)	(33 184)	(48 789)
distribuables	28 704	(15 409)	(17 789)	(71 344)	(84 763)
VARIATION DE L'ACTIF NET	16 558	(605 621)	(122 661)	973 428	835 966
ACTIF NET En début de période En fin de période	3 698 774 3 715 332	4 320 953 3 715 332	4 581 076 4 458 415	3 484 987 4 458 415	3 484 987 4 320 953
NOMBRE D'ACTIONS En début de période En fin de période	69 159 68 875	82 225 68 875	88 605 85 548	68 455 85 548	68 455 82 225
VALEUR LIQUIDATIVE TAUX DE RENDEMENT	53,943 0,86%	53,943 2,65%	52,116 0,80%	52,116 2,37%	52,550 3,22%

# NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30 SEPTEMBRE 2016

#### **NOTE 1: PRESENTATION DE LA SOCIETE**

SICAV PLUS est une société d'investissement à capital variable régie par le code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 29 Avril 1993 à l'initiative de Tunisie Leasing et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 02 Avril 1993.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV PLUS bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de la SICAV PLUS est confiée à la société « TUNISIE VALEURS », le dépositaire étant « AMEN BANK ».

#### NOTE 2: REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 septembre 2016, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

#### **NOTE 3: PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES**

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### 3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

#### 3.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30 Septembre 2016 ou à la date antérieure la plus récente.

#### **3.3-** Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

#### **3.4-** Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille- titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2016, à D : 2.957.407 et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2016	% Actif net
Actions & droits rattachés		36	36	0,00%
TPR	11	36	36	0,00%
Obligations et valeurs assimilées		2 849 632	2 940 681	79,15%
Obligations des sociétés		1 104 102	1 136 206	30,58%
AMEN BANK 2006 AMEN BANK SUB 2012 A ATL 2010/2 TV ATL 2012/1 TF ATL 2014-3 CAT C ATL SUBORDONNE 2008 BTE 2010 B CIL 2015/1 TF 7,65% TL 2011/3 F TL 2012/1 B TF TL 2012-2 B TL 2013-1 CAT B TF TL 2014-2 CAT,A TF TUNISIE FACTORING 2014-1 UIB 2011/1 TR B	1 000 1 000 1 000 500 1 000 2 500 600 2 000 1 000 800 500 1 000 1 000 1 000 500	10 000 60 000 40 000 9 960 100 000 99 600 42 000 160 000 20 000 48 000 40 000 100 000 80 000 80 000 37 500	10 281 60 115 41 264 10 139 104 007 100 236 42 075 162 897 20 589 48 822 41 455 105 768 83 842 83 455 37 686	0,28% 1,62% 1,11% 0,27% 2,80% 2,70% 1,13% 4,38% 0,55% 1,31% 1,12% 2,85% 2,26% 2,25% 1,01%
UIB 2011/2 UIB 2012/1 A	1 500 2 000	62 782 114 260	65 144 118 430	1,75% 3,19%
Obligations de l'Etat		434 803	442 717	11,92%
Emprunt national 2014-A Emprunt national 2014-B	50 296 698	368 052 66 751	374 002 68 715	10,07% 1,85%
Bons du Trésor Assimilables		1 260 731	1 308 621	35,22%
BTA 11/02/2022 6% BTA 11/08/2022 5,60% BTA 12/02/2020 5,50% BTA 12/10/2018 5,50% BTA 12/12/2016 5,25% BTA 13/01/2021 5,75% BTA 14/10/2020 5,50% BTA 15/01/2018 5,30%	100 138 370 430 92 100 37 26	94 750 131 651 358 195 425 700 92 000 96 600 36 094 25 742	96 515 133 092 370 294 447 938 95 880 100 311 37 985 26 608	2,60% 3,58% 9,97% 12,06% 2,58% 2,70% 1,02% 0,72%
Bons du Trésor Zéro Coupon		49 996	53 136	1,43%
BTZC 10 2016 BTZC 10 2016	46 8	42 596 7 400	45 265 7 871	1,22% 0,21%
Titres des Organismes de Placement Collectif		16 596	16 690	0,45%
Parts des Fonds Communs de Créances BIAT CREDIMMO 1	100	16 596	16 690	0,45%
Total		2 866 264	2 957 407	79,60%
Pourcentage par rapport au total des actifs				79,40%

# Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2016 à D : 258.405 contre D : 822.389 au 30.09.2015, et se détaille comme suit :

Désignation titre	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2016	% Actif net
втст	182 000	181 093	181 145	4,88%
BTC 52 SEMAINES 08/11/2016	182 000	181 093	181 145	4,88%
Dépôt à vue		76 945	77 260	2,08%
Amen bank pasteur		76 945	77 260	2,08%
Total général		258 038	258 405	6,96%
Pourcentage par rapport au total des actifs				6,94%

# Note 6 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2016 à D : 2.741 contre D : 6.461 à la même date de l'exercice 2015 et se détaille comme ainsi :

	30/09/2016	30/09/2015	<u>31/12/2015</u>
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée Retenue à la source sur coupons	162	5 003	-
courus à l'achat des obligations	-	744	44
Intérêts sur dépôts à vue à recevoir	2 579	715	558
Total	2 741	6 461	602

# Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 30.09.2016 à D : 7.763, contre D : 10.861 au 30.09.2015 et englobe le montant à payer à Tunisie Valeurs au titre de la commission de gestion pour la période allant du premier Juillet au 30 Septembre 2016 et se détaille anisi :

	30/09/2016	30/09/2015	<u>31/12/2015</u>
Montant HT TVA	7 740 1 393	9 344 1 682	9 346 1 682
Total TTC	9 133	11 026	11 029
Retenue à la source	1 370	165	165
Net à payer	7 763	10 861	10 863

#### Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30.09.2016 à D : 1.704, contre D : 562 au 30.09.2015, et se détaille ainsi :

	30/09/2016	30/09/2015	31/12/2015
Redevance CMF	303	358	368
Retenues à la source à payer	1 370	165	165
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée	-	-	12 769
TCL	31	38	40
Autres	-	-	13
Total	1 704	562	13 355

# Note 9 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1er janvier au 30 septembre 2016, se détaillent ainsi :

# Capital au 31-12-2015

Montant	4 190 507
Nombre de titres	82 225
Nombre d'actionnaires	654

# Souscriptions réalisées

Montant	982 839
Nombre de titres émis	19 285
Nombre d'actionnaires nouveaux	75

# Rachats effectués

Montant	(1 663 207)
Nombre de titres rachetés	(32 635)
Nombre d'actionnaires sortants	(86)

# **Autres mouvements**

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		3 233
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions titres		8 056
Régularisation des sommes non distribuables		(480)
Résultats antérieurs incorporés au capital	(A)	130 446
Régularisation des résultats antérieurs incorporés au capita	al	(21 180)

#### Capital au 30-09-2016

Montant	3 630 214
Nombre de titres	68 875
Nombre d'actionnaires	643

(A) Suivant décision de l'assemblée générale ordinaire du 27 Mai 2016.

# Note 10 : Revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 34.834, pour la période allant du 01.07.2016 au 30.09.2016, contre D : 41.292 pour la période allant du 01.07.2015 au 30.09.2015 et se détaillent comme suit :

	du 01/07 au 30/09/2016	du 01/01 au 30/09/2016	du 01/07 au 30/09/2015	du 01/01 au 30/09/2015	Année 2015
Revenus des actions					
- Dividendes	2	2	3	3	3
Revenus des obligations et valeurs assimilées					
Revenus des obligations					
- Intérêts Revenus des titres émis par le trésor et négociables	21 225	64 139	21 177	53 989	74 832
sur le marché financier					
- Intérêts (BTA, BTZC)	13 402	42 172	19 734	54 742	75 296
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif Revenus des parts des Fonds Communs de Créances - Intérêts	205	771	378	1 266	1 591
TOTAL	34 834	107 084	41 292	109 999	151 722

# Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.07.2016 au 30.09.2016 à D : 3.625 contre D : 4.828 pour la période allant du 01.07.2015 au 30.09.2015 et présente le montant des intérêts au titre du troisième trimestre 2016 sur les dépôts et les bons de trésor à court terme, et se détaille comme suit :

	du 01/07 au 30/09/2016	du 01/01 au 30/09/2016	du 01/07 au 30/09/2015	du 01/01 au 30/09/2015	Année 2015
Intérêts des dépôts à vue	2 893	8 695	3 464	8 848	12 158
Intérêts des dépôts à terme Intérêts des billets de trésorerie pré-comptés	-	-	-	351	351
	-	-	629	8 560	8 560
Intérêts des BTC	732	2 761	736	1 486	2 371
TOTAL	3 625	11 456	4 828	19 246	23 440

#### Note 12 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/07/2016 au 30/09/2016 à D : 9.133 contre D : 11.026 pour la même période de l'exercice 2015, et représente la commission de gestion facturée par Tunisie Valeurs au titre du troisième trimestre 2016.

	du 01/07 au 30/09/2016	du 01/01 au 30/09/2016	du 01/07 au 30/09/2015	du 01/01 au 30/09/2015	Année 2015
Commission de gestion	9 133	28 113	11 026	30 732	41 761
TOTAL	9 133	28 113	11 026	30 732	41 761

#### Note 13: Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/07/2016 au 30/09/2016 à D : 1.090 contre D : 1.468 pour la même période de l'exercice 2015, et se détaillent comme suit:

	du 01/07 au 30/09/2016	du 01/01 au 30/09/2016	du 01/07 au 30/09/2015	du 01/01 au 30/09/2015	Année 2015
Redevance CMF	914	2 811	1 103	3 073	4 176
TCL	97	313	116	325	443
Autres	79	243	249	679	757
TOTAL	1 090	3 367	1 468	4 078	5 375

# Note 14 : Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

# Rémunération du gestionnaire :

La gestion de la SICAV PLUS est confiée à la Société "TUNISIE VALEURS". Celle - ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1,5% TTC l'an, sur les placements en actions et de 1% TTC l'an sur le reliquat de l'actif net.

#### Rémunération du dépositaire :

La société "AMEN BANK", assure les fonctions de dépositaire de fonds et de titres. Sa rémunération est supportée par le gestionnaire.